

vie des peuples, où il convient de nous tourner vers le passé pour nous rappeler des hommes fameux. Sir Robert Borden était un homme fameux et un grand homme. Comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, il a été un des architectes, voire à bien des égards l'architecte principal, de la place que le Canada occupe dans le monde d'aujourd'hui.

Sir Robert Borden, à Versailles, a insisté pour que le Canada soit reconnu en tant que peuple. Sir Robert Borden a été, à cet égard, un de ceux qui ont fait entrer le Commonwealth britannique dans sa nouvelle phase. Les services qu'il a rendus au pays et au Commonwealth méritent la reconnaissance dont il est l'objet aujourd'hui. Je suis très heureux, en vérité, d'être un de ceux qui, sans partager les principes fondamentaux du parti qu'il représentait, peuvent parler au nom de ceux qui, tout en désapprouvant certains de ses programmes, reconnaissent néanmoins sans réserve qu'à son époque il a joué un grand rôle pour mener notre pays à travers des difficultés et pour jeter les bases du Canada que nous connaissons aujourd'hui.

Je suis vraiment très heureux d'avoir eu cette occasion d'être présent et de participer à ce grand événement.

L'hon. Louis-René Beaudoin (Orateur de la Chambre des communes): Mesdames et messieurs, vous allez maintenant entendre l'honorable chef du parti du Crédit social, M. Solon Low.

M. Solon Low: Messieurs les présidents conjoints, monsieur le premier ministre, distingués invités, mesdames et messieurs, je m'estime fort honoré d'avoir ce privilège de participer à un événement qui a pour objet de nous permettre de rendre hommage à un grand homme d'État canadien. Je ne multiplierai pas les paroles, ni vais-je répéter ce qu'on a déjà dit, même si je suis convaincu que certaines des paroles formulées ici mériteraient peut-être d'être répétées, afin de les bien souligner. Qu'il me suffise d'ajouter que j'appuie très sincèrement tout ce qu'on a dit de sir Robert Borden, ainsi que de l'artiste qui a sculpté la statue que l'on vient d'inaugurer.

Lorsque, désormais, les gens verront la statue de sir Robert Borden sur les terrains

du Parlement, ils seront sans doute portés à étudier la vie et les réalisations de ce grand Canadien. S'ils le font, ils découvriront, j'en suis sûr, quelque chose qui les encouragera beaucoup.

Sir Robert Borden était d'humble extraction. Par ses propres efforts et son acharnement au travail il s'est mérité l'un des postes les plus élevés qu'il soit possible à la nation canadienne d'attribuer; il y est parvenu sans l'avantage d'une famille fortunée ni le prestige de beaucoup d'influences de famille. Tous ceux qui se renseigneront par la lecture sur ce Canadien se diront que beaucoup d'autres chez nous peuvent faire ce que sir Robert Borden a accompli s'ils voulaient se consacrer à leur tâche sans relâche et en toute sincérité. Nous pouvons ne pas partager un grand nombre des opinions soutenues par sir Robert Borden. Nous pouvons même critiquer certaines de ses initiatives mais tous ceux qui prennent la peine d'étudier sa vie et les mobiles de son activité dans le domaine public doivent reconnaître qu'il était animé d'intentions parfaitement pures et que son intégrité peut être citée en exemple à tous ceux qui sont appelés à servir leur pays. Il convient donc que nous nous rappelions en pareille occasion que la Providence a toujours suscité des hommes capables de faire face aux besoins de l'époque où ils ont vécu.

Sir Robert Borden était assurément de ceux-là et j'ajoute que, si notre pays continue humblement à rechercher ce qui est droit, nous aurons toujours le bonheur d'avoir des hommes capables de nous diriger selon que les circonstances l'exigeront à ce moment-là. En terminant, je dirai que, pour toutes les raisons évoquées ici aujourd'hui, je vénère le souvenir de sir Robert Borden, mais aussi parce qu'il possédait un esprit parfaitement discipliné qu'il a fait constamment servir à l'expansion du Canada et de l'Empire britannique. Il est parfaitement vrai de dire que sir Robert Borden a bien servi son pays.

L'hon. Louis-René Beaudoin (Orateur de la Chambre des communes): Mesdames et messieurs, je vous invite à chanter *Dieu protège la Reine*.

(L'assistance entonne *Dieu protège la Reine*.)